

L'accompagnement personnalisé en lycée professionnel

**Textes de référence
parus au BO spécial n° 2 du 19.02.2009**

Cadre réglementaire

- 210 heures sur trois ans
- Il figure à l'emploi du temps des élèves au même titre et au même rang que les enseignements obligatoires
- Tous les élèves n'ont pas forcément besoin des 210 heures
- Tous les professeurs sont concernés
- Il nécessite un projet

Objectifs

Aider l'élève à :

- retrouver une image positive de lui-même
- prendre conscience de ses besoins
- acquérir de l'autonomie
- gérer son travail scolaire
- résoudre certaines difficultés disciplinaires
- acquérir des compétences transversales clés
- préparer une poursuite d'étude...

Organisation

- Aménager des plages horaires dans les emplois du temps
- Décider sous quelle forme (soutien, aide individualisée, tutorat, modules de consolidation...)
- Constituer des groupes de besoins évolutifs dans le temps
- Organiser une coordination entre tous les acteurs

Mise en œuvre

- Repérage des élèves
 - une phase d'observation au cours des activités d'apprentissage
 - des entretiens individuels
 - des évaluations diagnostiques
- Construction d'activités permettant d'améliorer les compétences des élèves
- Organisation et réalisation des actions
- Suivi et évaluation

Exemples d'activités

- Remédiation en français, en maths...
- Méthodologie
- Travail autour des compétences transversales (issues des grilles de référence du socle commun palier 3)
- Utilisation des TICES
- Travail autour du projet personnel de l'élève
- Travail autour des PFMP

Conclusion

- L'accompagnement personnalisé est adapté aux besoins de l'élève et à son projet personnel
- Il n'est pas réservé aux élèves en difficulté
- Il résulte d'une réflexion collective des équipes éducatives

Exemple d'organisation au lycée professionnel Sonia Delaunay

- Réunions de concertation au mois de juin entre les professeurs intervenants en accompagnement personnalisé
- Constitution de « barrettes » (heures d'AP communes à tous les emplois du temps)
- Rédaction d'un projet présenté au CA
- Rédaction d'un courrier d'explication aux familles transmis dans le dossier d'inscription

Niveau seconde

- Sur le temps de l'accueil
 - Présentation de l'accompagnement personnalisé aux élèves grâce à un diaporama
 - Evaluations par compétences
 - Entretiens individuels
- Création des premiers groupes de besoins d'après les résultats des évaluations et l'analyse des entretiens
- Ajustement des « barrettes » et des thèmes d'ateliers
[2nde\AP_2nde_Organisation.doc](#)
- Mise en place d'un outil de suivi pour la gestion de la présence des élèves
- Mise en place des différents ateliers en 4^{ème} semaine

Niveau terminale

- Détection des élèves dès le mois de juin par les équipes pédagogiques de première pour créer les premiers groupes de besoins
- Présentation en 3^{ème} semaine de l'accompagnement personnalisé aux élèves sur les premières heures d'AP
- Mise en place des différents ateliers en 4^{ème} semaine